

« LA CHEVRE ANGORA... une production agricole à part entière »

A savoir Avant tout ...

- La chèvre angora est une chèvre dont le produit principal est son poil : **le mohair**. On ne la traite pas.
- Actuellement, il n'existe pas de circuit de vente du mohair brut. L'éleveur doit nécessairement faire transformer son mohair en produits finis (fil à tricoter, tissage, tricots,...) et commercialiser lui-même les produits obtenus.
- Le plus souvent, **l'atelier « chèvre angora » est associé** à une autre production agricole ou à une activité agritouristique (visite d'exploitation, ferme pédagogique,...).
- Les troupeaux sont majoritairement de taille moyenne de 40 à 60 chèvres.

La Chèvre Angora Dans le monde ...

- Son implantation actuelle se situe dans des régions rudes à climat contrasté, sur des sols pauvres, plutôt secs. Les principaux pôles de production sont l'Afrique du Sud, et le Texas (USA), viennent ensuite la Turquie et le Lesotho, puis l'Australie, l'Argentine et la Nouvelle Zélande.
- Le mohair est une fibre naturelle de très haute qualité prisée pour son lustre, sa blancheur, sa bonne prise à la teinture, sa forte élasticité, sa résistance à l'usure, son aptitude à ne pas faire de faux plis, son pouvoir isolant retenant bien la chaleur du corps et absorbant la transpiration. Le mohair est donc une fibre de haut de gamme utilisé seul ou mélangé à d'autres fibres naturelles ou artificielles, pour la réalisation de vêtements de luxe, lainages divers, draperies, velours etc..
- Au niveau du marché mondial, le mohair représente environ 1% des fibres naturelles. Le cours mondial du brut est très fluctuant (prix actuel = 5 à 8 €/kg). La France importe chaque année 1600 T de mohair pour l'industrie textile. Il existe pas pour autant de marché **du mohair brut français**, la production nationale (20 T) n'étant pas assez importante pour satisfaire la demande et intéresser les industriels.
- Il existe par contre un marché potentiel **en vente directe** de produits mohair transformés.

*La chèvre angora est
originaires
d'Ankara en Turquie*

La conduite d'un troupeau de chèvres angora est assez proche de celle d'un troupeau de brebis-viande.

La conduite du troupeau

- La chèvre est un animal très saisonné au niveau de la reproduction, les saillies ont lieu de septembre à décembre et les mises bas 5 mois après, de février à mars. Les chevrettes mettent bas pour la 1^{ère} fois en général à l'âge de 2 ans .
- L'alimentation doit couvrir les besoins dus à une production continue de mohair (plus de 2 cm/ mois) et les besoins supplémentaires de gestation et d'allaitement. **La chèvre angora est un ruminant** : elle a besoin de consommer du fourrage, que ce soit sous forme de foin ou d'herbe, elle est également capable d'utiliser et de bien valoriser les ressources végétales des zones difficiles (parcours, landes, bois).
- Les systèmes d'alimentation les plus fréquemment rencontrés associent foin et pâturage sur des périodes plus ou moins longues suivant la localisation de l'élevage :
 - 1 période en bergerie avec alimentation en foin
 - 1 période de pâturage sur prairies ou parcours.
 Pendant la fin de gestation et le début de lactation, les chèvres sont souvent complémentées par un apport de céréales ou de concentrés.
- Les chevreaux têtent le lait de leur mère, puis sont complémentés en foin ou (et) pâturent avec le troupeau. Une complémentation en concentré est nécessaire tout ou partie de la 1^{ère} année. En général, les chevreaux sont tondus une 1^{ère} fois à 6 mois, puis vendus en boucherie en chevreau lourd (8 à 10 kg de viande) ou gardés pour le renouvellement du troupeau. Il existe peu de « marché » de ce type de chevreaux; là encore, la commercialisation en direct est souvent nécessaire.

Conduite sanitaire

Une attention particulière sera portée aux chevreaux pendant leur 10 premiers mois de vie.

- La chèvre angora est soumise à la prophylaxie en vigueur concernant la brucellose caprine.
- Elle ne présente pas de pathologie particulière par rapport aux autres petits ruminants.
- Toutefois elle semble particulièrement sensible :
 - Au parasitisme interne : .
Strongle, ténias chez l'adulte
Coccidiose chez les jeunes de l'année.
 - Aux problèmes pulmonaires
- Il faut également prévenir les parasites externes (en particulier les poux) pouvant altérer la qualité de la toison.

En fonction de la localisation de l'exploitation, le bâtiment pourra être plus ou moins léger

Logement

- Les conditions de logement des animaux vont influencer sur les conditions de réussite de l'élevage et en particulier sur l'état sanitaire du troupeau.
 - La chèvre craint plus l'humidité et les courants d'air que le froid.
 - En période de mise-bas, un bâtiment est nécessaire.
 - L'affouragement et la distribution de concentré doivent également pouvoir se faire correctement, à la fois pour l'animal et pour l'éleveur, en particulier lorsque la période d'alimentation en chèvrerie est longue.
- Prévoir :
- . 1.5 m² de surface paillée/chèvre adulte + 0.4 m² de surface paillée/chevreau
 - . + la surface des mangeoires et les couloirs de distribution.
 - . Longueur d'auge = 0.33 m à 0.40 m/adulte.
 - . Préférer un sol en terre battue ou stabilisé
 - . Prévoir une bonne ventilation et un bon ensoleillement.

Le mohair

- Tous les animaux sont producteurs de mohair.
 - La production varie de 2 à 5 kg pour les femelles et de 3 à 7 kg pour les mâles.
 - **La tonte se déroule 2 fois par an** : en général en août (avant les saillies) et en février (avant les mises bas). Elle est réalisée par des tondeurs professionnels, ou par les éleveurs eux-mêmes.
 - Le matériel utilisé est similaire à celui des ovins, avec des peignes spéciaux.
 - Après élimination des parties courtes ou souillées, **chaque toison est triée par l'éleveur** selon des critères de qualité ou d'âge bien précis : absence de jarre, finesse, homogénéité.
- Cette qualité dépend étroitement des facteurs génétiques et de l'alimentation.
- Les éleveurs envoient ensuite leur mohair brut trié **à des structures de transformation**.
- Ces structures sont gérées par les producteurs. Elles assurent le suivi de tout le processus de transformation réalisé à façon.
- Le mohair brut sera lavé, cardé et peigné de façon à obtenir différents rubans qui permettront l'élaboration de plusieurs fils, eux-mêmes teints, puis mis en pelotes, ou transformés en produits finis : tricots, tissages...
- Ces produits sont ensuite réexpédiés aux éleveurs.

Le tri de la toison est une étape importante dans la conduite de l'élevage

La vente directe permet une bonne valorisation de la production, mais elle demande du temps et des compétences.

La commercialisation

- De façon générale, la commercialisation est basée exclusivement **sur la vente directe** :
 - A la ferme
 - Sur des marchés et des foires
 Par l'intermédiaire de structures collectives de « regroupement de producteurs ».
- Suivant la localisation et le dynamisme de l'éleveur, **les débouchés et donc le volume de mohair vendu** seront plus ou moins importants.

Il est fortement déconseillé de constituer un troupeau par le mélange d'animaux issus de différents élevages (sauf éventuellement avec des jeunes).

Constitution du troupeau

- La constitution d'un troupeau peut se faire :
 - Soit par l'achat d'animaux adultes, notamment par la reprise d'un troupeau d'une personne en cessation d'activité.
 - Soit par l'achat de chevrettes.
- Il existe une structure nationale de sélection de la race Angora, **Caprigène**.
Chez ses adhérents, le suivi du contrôle de performances et de la filiation garantit l'origine et la qualité des animaux.
- Prévoir un mâle reproducteur pour 30 à 35 chèvres adultes.
- Il est possible d'augmenter plus rapidement l'effectif du troupeau en conservant des mâles castrés, puisque ceux-ci produisent aussi du mohair.
Mais attention :
 - seules les femelles comptent pour l'attribution de « la prime à la chèvre » en zone défavorisée, ou pour le chargement minimum entrant dans le calcul de l'ICHN.
 - la qualité de la toison des mâles a tendance à devenir plus rapidement plus grossière que celle des femelles.

Adresses utiles ...

- **ANECA :**
Association Nationale des Eleveurs de Chèvre Angora.
Les Nauzes - 81580 SOUAL
Tél : 05.63.82.52.72 Fax : 05.63.75.54.59
- **CAP'GENES, Section Angora :**
Agropole - route de Chauvigny
86550 MIGNALOUX - BEAUVOIR
Tél : 05.49.56.10.75 Fax : 05.49.56.46.53
- **ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE du MOHAIR Français :**
Les Nauzes - 81580 SOUAL
Tél : 05.63.82.52.72 Fax : 05.63.75.54.59

Structure de transformation engagée dans une procédure de certification de qualité :

- **SICA MOHAIR :**
153 av. du Sidobre - 81100 CASTRES
Tél : 05.63.35.67.51 Fax : 05.63.51.12.17

« LA CHEVRE ANGORA... une production agricole à part entière »

Ces données techniques et économiques sont issues du suivi sur plusieurs années d'exploitations situées en région Provence - Alpes - Côte d'Azur

UN EXEMPLE d'EXPLOITATION: « type montagne » Les indicateurs techniques

L'exemple d'exploitation présentée ici est située en zone de moyenne montagne (600 à 800 m d'altitude). **L'activité angora est associée à une autre production agricole.** Le troupeau est constitué de 70 angoras adultes.

Le foin est produit sur l'exploitation, les céréales sont achetées. L'objectif est d'utiliser au maximum les surfaces pastorales dans l'alimentation du troupeau, pour limiter les charges d'alimentation. A l'exception de la période des mises-bas,

et selon les intempéries, les animaux sortent toute l'année sur des prairies naturelles et des parcours. Ils sont parqués.

La commercialisation de mohair est entièrement réalisée en vente directe à la ferme et sur quelques foires artisanales.

Les soins au troupeau, la récolte des fourrages et la commercialisation nécessitent l'affectation d'une personne à temps plein.

Le troupeau

- 70 angoras adultes mâles et femelles (de plus de 1 an)
- 10 chevrettes de renouvellement
- 1 mise-bas par an en mars ; 1^o mise – bas à 2 ans
- Fertilité = 70 % à 90%
- Prolificité = 1.1
- Mortalité des jeunes = 15 % à 25%
soit 28 chevreaux vendus
10 chevrettes gardées

Les surfaces

Affectées pour le troupeau caprin

- SFP = 8 ha prairie naturelle
- Parcours = 70 ha

La production de mohair

- 2 tontes par an : en février et septembre
- 3.5 kg de mohair brut produit par angora adulte en moyenne par an (ceci comprend la 1^{ere} tonte de chevreaux) **soit 245 kg au total.**
- Le rendement à la transformation est de 70%. On obtient **170 kg sous forme de ruban transformé** puis vendu en :
 - . Fil à tricoter, pour 15%
 - . Couvertures et plaids, pour 20%
 - . Articles de confection, pour 65%.

L'alimentation

- Foin distribué = 250 kg/angora/an
soit 17 T au total
- Complémentation :
 - . adultes : 30 kg céréales/adulte/an
 - . chevreaux : 40 kg concentré/chevreau/an

Les indicateurs économiques

On fait l'hypothèse que tout le mohair produit est transformé et vendu.

Les chiffres concernant la valorisation, les charges de transformation et de commercialisation du mohair vendu en transformé, sont ramenés au kg de mohair brut.

En Euros, décembre 2008

LES PRODUITS		LES CHARGES	
	Soit/angora Adulte présent		Soit/angora Adulte présent
. Vente de mohair transformé: 34300 € 245 kg à 140 €	490 €	. Achat d'aliments : 837 € - céréales adultes 30 kg x 0.17 € x 70 adultes = 357 € - concentré jeunes 40 kg x 0.23 € x 38 chevreaux = 350 € - CMV + divers = 130 €	12 €
. Vente de chevreaux : 1120 € 28 chevreaux vendus à 8 mois à 40 € (soit 0.4 chevreau vendu/angora présent)	16 €	. Frais élevage : 1400 € - tonte := 770 € - frais vétérinaire = 280 € - petit matériel + divers = 350 €	20 €
		. Charges sur la SFP : 720 € 90 €/ha	10 €
		. Frais de transformation : 17150 € 245 kg x 70 €	245 €
		. Frais de commercialisation : 1960 € 245 kg x 8 € (dont frais de déplacements)	28 €
TOTAL PRODUITS : 35420 €	506 €	TOTAL CHARGES : 22067 €	315 €
MARGE BRUTE = 13353 € pour l'atelier Soit 190 €/angora			

- La marge brute correspond aux charges et produits directement liés à l'activité caprine angora.
- **Pour obtenir le revenu agricole :**
 - > il faut rajouter :
 - * Certaines primes spécifiques (selon les conditions d'attribution, à voir avec la DDAE du département).
 - . Aides à la surface : ICHN, PHAE, mesures agri-environnementales,...
 - * Les marges brutes des autres ateliers
 - > il faut ensuite soustraire les charges de structures de l'exploitation :
 - . MSA, frais de main d'œuvre, assurances, frais de gestion, ...
 - . Entretien des bâtiments, fermage, impôts fonciers et taxes,...
 - . Entretien du matériel, carburant lubrifiant, outillage,...
 - . Amortissements des constructions et du matériel
 - . Intérêts d'emprunts.

Ce qui peut faire varier la marge brute

A LA HAUSSE ...

- **Avoir plus de chèvres :**

Cela nécessite plus de surfaces, ou l'achat de fourrages.

Cela signifie réussir à commercialiser plus de mohair.

Attention, la commercialisation est un facteur limitant, qui nécessite du temps et de la compétence

- **Mieux valoriser son mohair :**

Certains producteurs qui réalisent plus de « confection », valorisent leur mohair à 200 €/kg brut.

En parallèle, les frais de transformation et de commercialisation sont plus élevés :

.frais de transformation = 90 €/kg

.frais de commercialisation = 20 €/kg

On obtient alors une marge brute de 288 €/angora, soit **20000 € pour un atelier de 70 chèvres.**

- **Augmenter le produit viande :**

En diminuant la mortalité sur les jeunes et grâce à un bon créneau commercial.

A LA BAISSÉ ...

- Selon la localisation de l'élevage et la disponibilité en surface fourragère, il sera nécessaire de distribuer plus de fourrages ou plus de complément.

- **Si tout le fourrage est acheté**, la marge brute passe à 160 €/angora., soit 11200 € pour l'atelier.

- **Si tout le mohair produit n'est pas vendu**, la marge brute sera inférieure.

Atouts—Contraintes

ATOUTS...

- C'est une production qui ne nécessite pas d'investissements lourds en bâtiment ou en matériel.
- Elle est bien complémentaire d'une activité agritouristique. Elle bénéficie d'une bonne image, originale et attractive auprès du public. La demande en produits naturels de qualité est forte.
- Les animaux valorisent bien les parcours. C'est un complément ou une alternative possible à l'élevage ovin viande.
- L'éleveur maîtrise toute la filière. La vente en circuit court permet une bonne valorisation.
- Il existe des structures de transformation du mohair bien organisées.
- Le mohair est un produit stockable.

CONTRAINTES ...

- Il n'existe pas de « marché organisé » ni en mohair brut ou transformé, ni en chevreaux.
- **C'est une production qui nécessite une trésorerie solide et un financement pour la constitution des stocks de mohair au départ.**
- La commercialisation est difficile et irrégulière dans le temps : le mohair est un produit de luxe et sensible à la mode.
- Du temps et des compétences sont nécessaires pour le tri de la laine et la commercialisation.
- L'élevage des jeunes est délicat : les chèvres sont peu laitières .

Le cas d'un élevage spécialisé angora

Un revenu très dépendant de la capacité de vente de l'éleveur

- Bien que peu nombreuses, il existe quelques exploitations spécialisées angoras, c'est-à-dire dont le revenu provient uniquement de la production et de la vente du mohair.
- Le facteur limitant est principalement la commercialisation = le revenu de l'exploitation dépendra **de la quantité de mohair transformé vendu**.
- Il faut compter au minimum, **120 angoras adultes**. Cela nécessite des surfaces fourragères pour produire du foin et pour faire pâturer le troupeau.
- **En zone de montagne**, l'exploitation bénéficie de l'ICHN et de la PHAE (autour de 15000 € pour 50 ha).
- La production de mohair est de 400 kg par an.
- **les charges de structures**, comprenant les charges de main d'œuvre, de matériel, de foncier et les amortissements, sont de l'ordre de **20000 €**.

En pratique, sur les élevages en suivi économique en région PACA, le maximum de mohair vendu se situe à 230 kg.

- **-> Pour obtenir un revenu agricole satisfaisant, il faut que tout le mohair soit transformé et commercialisé (soit 400 kg) :**

. Marge Brute =	21700 €
. + primes, ICHN =	+ 15000 €
. - charges structures =	- 20000 €

= Revenu agricole = 16700 €

- **-> MAIS ATTENTION : si seulement la moitié du mohair est transformé et commercialisé : (soit 200 kg), et le reste vendu en brut à d'autres producteurs (à 28 €/ kg brut) , le revenu est nettement plus faible**

. Marge Brute =	9300 €
. + vente en brut =	+ 5600 €
. + primes, ICHN =	+ 15000 €
. - charges structures =	- 20000 €

= Revenu agricole = 9900 €